

# LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LAIT EN AFRIQUE



9 FICHES POUR COMPRENDRE

## 9 fiches pour comprendre les enjeux de la filière lait en Afrique

- Fiche 1 : L'agriculture familiale menacée  
par un commerce inéquitable** p 3
- Fiche 2 : Tension sur la filière laitière en Afrique,  
quand le commerce international freine le déve-  
loppement** p 5
- Fiche 3 : Des laits, des produits laitiers** p 9
- Fiche 4 : Les filières laitières au Mali,  
une opportunité à saisir** p 11
- Fiche 5 : Les filières laitières au Burkina Faso,  
le poids des importations** p 13
- Fiche 6 : Les filières laitières au Cameroun,  
une production largement insuffisante** p 15
- Fiche 7 : Les filières laitières en Europe,  
toujours plus de lait** p 17
- Fiche 8 : Les Accords de partenariat économique,  
nouvelle arme de la libéralisation des échanges** p 19
- Fiche 9 : La souveraineté alimentaire,  
rempart contre la faim** p 21

## L'agriculture familiale menacée par un commerce inéquitable

### Réduire la faim, un engagement international mis à mal

Réduire de moitié le nombre de ceux qui souffrent de la faim, dans les dix ou quinze ans à venir. Cet engagement a été pris à deux reprises, en 1996 lors du Sommet mondial de l'alimentation (FAO) et en 2000, lors de la déclaration sur les objectifs du millénaire par les Nations unies. Tout le monde a envie d'y croire et de voir les courbes de la faim adopter résolument une courbe descendante. Mais les statistiques restent inflexibles. La faim touchait 840 millions de personnes en 2005. Elle n'a pas été réduite de moitié dans cette dernière décennie et a même connu une légère hausse.

Les plus vulnérables à la permanence de la faim vivent dans les pays les plus pauvres, parfois aussi dans des pays émergents où se maintiennent de fortes inégalités. Et s'il faut faire un classement supplémentaire entre pauvres, on constate que les plus touchés par la faim sont les paysans et les ruraux : ils sont 600 millions, soit les  $\frac{3}{4}$  de ceux qui souffrent de la faim.



### Menace sur l'agriculture familiale

Ce constat conduit tout naturellement à se pencher en priorité sur la situation de l'agriculture familiale dans le monde. Dans le monde 3 milliards d'individus vivent de l'agriculture.



SOS Faim Luxembourg

Presque tous pratiquent une agriculture mobilisant la force de travail de la famille et utilisent des outils manuels. Certains recourent à la traction animale pour les travaux les plus pénibles, une infime partie à la motorisation. La faim et la pauvreté touchent évidemment la première catégorie citée. On connaît de plus en plus de situations, notamment en Inde et en Afrique, où des paysans abandonnent un métier qui met en danger leur survie pour s'exiler dans les grandes villes, la capitale, ou encore tenter l'émigration dans les conditions que l'on connaît.

## Baisse des prix, perte de revenus

On peut rapprocher l'appauvrissement constant de ces paysans avec un phénomène mondial : la baisse régulière du prix des produits agricoles à l'échelle internationale. Car désormais, le revenu d'une toute petite exploitation familiale ouest africaine productrice de riz, par exemple, dépend en réalité du cours mondial du riz.



### Mais pourquoi les prix internationaux baissent-ils ?

Parce que certains pays ont des productions alimentaires excédentaires qu'ils sont prêts à brader sur le marché international, éventuellement avec l'aide de subventions.

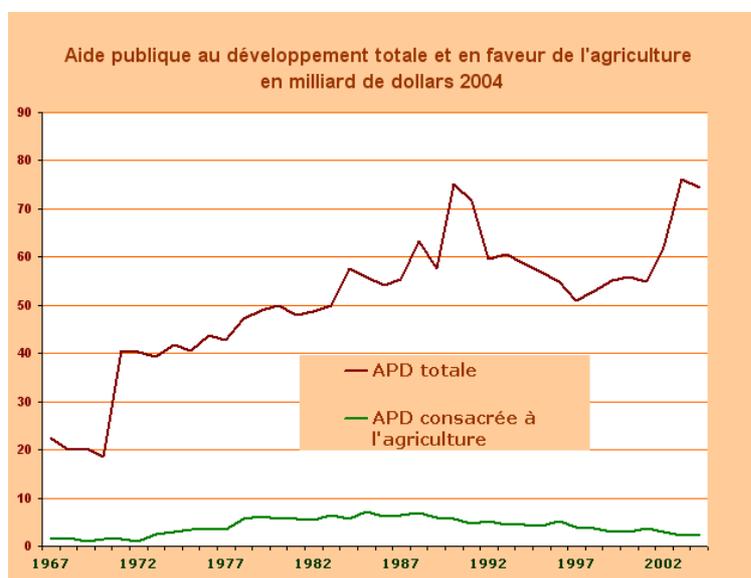
Et parce que d'autres pays, notamment les plus pauvres où la productivité de l'agriculture est incomparablement plus faible, sont incités à importer ces excédents pour nourrir leurs populations urbaines à bon prix, en baissant au maximum les droits de douane de ces produits.

Alors que ces échanges agricoles internationaux ne dépassent pas le 1/10<sup>ème</sup> de la production mondiale, ils ont un impact direct sur la fixation des prix à chaque niveau national. Du point de vue de la grande majorité des agriculteurs familiaux, cette situation a un nom : c'est le commerce inéquitable.

## Aide au développement et commerce, quelle cohérence ?

D'un côté, l'Organisation mondiale du commerce, prône l'ouverture maximale de tous les marchés, grâce à une baisse des barrières tarifaires. Elle est rejointe dans cette démarche par les Etats-Unis, mais aussi par l'Union européenne qui négocie actuellement des Accords de partenariat économique reposant sur une libéralisation mutuelle. Cette mise en concurrence directe de deux agricultures sans aucun rapport conduit un nombre croissant de paysans du sud à la ruine.

De l'autre côté, la communauté internationale se rassemble autour des Objectifs du millénaire, au premier rang desquels figure la réduction de moitié de la pauvreté et de la faim. Mais se donne-t-elle les moyens de cette volonté ?



Source : OCDE

### L'agriculture, parent pauvre de l'aide au développement

La part de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture des pays pauvres a été divisée par deux dans les 15 dernières années.

Ce n'est certainement pas comme cela qu'on aidera l'agriculture familiale à se développer ni à supporter la concurrence internationale. La cohérence demanderait que le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire prime sur les règles du commerce international.

## Tension sur la filière laitière en Afrique Quand le commerce international freine le développement

### L'élevage, un pilier de l'économie africaine

Le sous-secteur de l'élevage est l'un des secteurs les plus dynamiques au monde. Au cours des 25 dernières années, il a connu une croissance nettement supérieure à 7 % par an dans les pays en développement, ce qui représente une bien meilleure performance que celle réalisée par les autres produits agricoles et industriels.

Il a depuis longtemps un poids fort dans l'économie de bien des pays du Sahel. Au Mali, l'élevage est la 3<sup>ème</sup> richesse du pays après le coton et l'or, il assure à lui seul 10 % du PIB et constitue la principale ressource de 30 % de la population.



© Frédéric Bourcier

### Les produits laitiers, un atout pour la sécurité alimentaire

Pour les paysans, le lait représente un enjeu majeur. Il est une source de protéines et de bien d'autres nutriments pour la famille et assure un revenu régulier. L'argent du lait est obtenu à chaque traite et non en une fois, quand on abat la bête, comme pour la viande. Il permet aussi une meilleure utilisation des ressources des exploitations agricoles : terre et travail. Il peut donc constituer le premier pas vers une agriculture plus productive alliant cultures et élevage, nécessaire à la satisfaction des besoins alimentaires de l'ensemble de la population.

Au-delà des paysans, le lait est un atout pour l'ensemble de la population africaine qui souffre d'une carence en protéine animale. En effet, le lait, un des aliments les plus complets, peut permettre aux ménages les plus pauvres de combler leur carence alimentaire.

### Lait et sécurité alimentaire quelques chiffres :

En Afrique, l'apport journalier en protéine animale est de 11 grammes par jour et par personne soit 20 % de l'apport protéique quotidien. Cet apport ne représente que 55 % de l'apport minimal nécessaire qui est estimé à 20g. La consommation de lait est un des apports possibles de protéine animale.

Pays	Consommation de lait et produit laitier	Apport protéique journalier assuré par cette consommation laitière (sur une base de 30g de protéine par litre de lait)
<b>Burkina Faso</b>	26 l/personne/an	2.14
<b>Cameroun</b>	15 l/personne/an	1.23
<b>Mali</b>	55 l/personne/an	4.52
<b>Moyenne Afrique subsaharienne</b>	35 l/personne/an	2.88

### La filière laitière est sous-développée

Dans le secteur de la production laitière, on observe de grandes différences entre les exploitations des pays développés et celles des pays en voie de développement. Au Burkina Faso, les troupeaux comptent de 5 à 20 têtes avec une productivité estimée à 110 litres de lait par vache et par an. Alors qu'en Europe les troupeaux comptent en moyenne 28 têtes et peuvent aller jusqu'à 100 bêtes ou plus, pour une productivité moyenne de 6 000 litres par vache et par an. Cette différence est en partie due aux conditions difficiles de la production laitière en Afrique. Pourtant, on dispose aujourd'hui de solutions techniques qui, quand elles sont associées, permettent d'améliorer la productivité des troupeaux.

Les difficultés rencontrées au niveau de la production ne sont pas les seules, loin de là, à empêcher le développement des filières laitières dans bon nombre de pays africains. En effet, les principales difficultés se concentrent sur la rencontre de la production et des consommateurs. Les secteurs de la collecte et de la transformation sont actuellement très peu organisés et performants. Aujourd'hui le lait local ne parvient aux centres villes ni en quantité ni en qualité suffisantes, ou alors à un prix élevé, surtout comparé au lait reconstitué.

L'insuffisant développement de la filière conduit à sous exploiter le potentiel laitier de bien des pays d'Afrique. Aujourd'hui au Cameroun la production laitière réelle ne représenterait que 45 % de la production potentielle. Il en résulte que la filière laitière nationale est souvent incapable de répondre à la demande en produits laitiers de la population.

### Lait en poudre : complémentarité ou substitution ?

On pourrait penser que le lait en poudre importé vient compléter la production laitière locale, particulièrement en saison sèche quand la collecte de lait est maigre. Mais ce n'est pas cela qui se passe. Loin d'être un complément utile pour développer la filière locale, le lait en poudre importé s'impose comme la référence de consommation, notamment en ville et grâce au renfort d'innombrables panneaux publicitaires qui en vantent les mérites.

Les consommateurs comme les industriels préfèrent acheter du lait reconstitué à partir de poudre importée qui leur revient en général moins cher que le lait local et présente également l'avantage d'être toujours disponible en quantité et en qualité suffisantes. Les filières laitières locales et issues de l'importation s'affrontent donc aujourd'hui dans une concurrence inégale plus qu'elles ne sont complémentaires.



abcburkina.net

« Les importations à bas prix sont un frein de plus au développement des pays du Sud »

Cette concurrence a un coût important. Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, en 20 ans, le déficit commercial en ce qui concerne les produits laitiers s'est encore accru : il est passé de -250 millions de \$ à -450 millions de \$. Cette dépense pèse lourd dans les budgets de bien des Etats. Mais le coût des importations à bas prix ne s'arrête pas là, celles-ci pèsent également très fortement sur la baisse des prix des produits nationaux. Or le prix des produits agricoles constitue l'incitation à l'investissement la plus importante et la plus aisée à mettre en oeuvre dans les pays en développement. Ces importations à bas prix sont donc un frein de plus au développement des filières agricoles et plus largement de l'ensemble de l'économie nationale.

## Nord et Sud, les petits producteurs trinquent

Cette situation serait-elle conforme au sens économique commun ? D'un côté, les pays européens, pour qui produire du lait reviendrait moins cher produisent pour l'ensemble du monde. Tandis que de l'autre, les pays africains se spécialisent sur des cultures comme le coton qu'ils peuvent produire à moindre coût.

Non, car tout comme dans le cas du coton, les acteurs de la filière laitière au Nord et au Sud ne luttent pas à armes égales. Quant les acteurs de la filière laitière africaine doivent s'organiser pour produire et commercialiser mieux dans un environnement hostile, les acteurs de la filière européenne se voient poussés à produire toujours plus et à exporter le surplus à l'aide de subventions directes ou indirectes aux exportations. Cette situation ne profite pas plus aux paysans du Nord qu'à ceux du Sud. Une bonne part de ces aides européennes revient aux agro-industriels. En France, les 25 plus gros bénéficiaires de l'aide se partagent plus de 156 millions d'Euros par an. Parallèlement, depuis 1995, l'Europe a perdu la moitié de ses producteurs laitiers soit au moins 400 000 emplois et le prix du lait payé aux producteurs ne cesse de baisser.

## Filière locale et réduction de la pauvreté

Si l'Afrique, avec l'aide de la communauté internationale, parvient à relever les défis qui se présentent, l'élevage peut constituer un instrument de développement qui contribue à l'abolition de la pauvreté en Afrique. Une large majorité de la population pauvre africaine vit en milieu rural, 70 % de ces ruraux pauvres pratiquent l'élevage. Nous savons aussi que les moyens d'existence de 200 millions de personnes dépendent de l'élevage.

Pour que celui-ci assure pleinement son rôle dans le développement et la lutte contre la pauvreté, il a besoin de meilleures politiques de soutien, de meilleures infrastructures et de technologies adaptées. L'élevage et les productions laitières locales peuvent permettre la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement mais ceci suppose que volonté politique et investissement soient au rendez-vous !

## Aidée et protégée la filière laitière africaine peut se développer, la preuve par l'exemple.

### En Mauritanie, le lait local a le vent en poupe !

La laiterie TIVISKI a été créée en 1989 par Mme Arahamane, avec l'appui de l'Agence Française de Développement, dans les environs de Nouakchott. En un peu plus de dix ans, elle a acquis la confiance des producteurs et des consommateurs.

Elle collecte actuellement 20 000 litres de lait par jour dans un rayon de 300 km autour de la capitale. Elle fournit un revenu régulier et satisfaisant à un millier de familles, et des produits de qualité aux consommateurs urbains ! Son offre est composée de quatorze produits à base de lait de chamelle ainsi que de lait de vache et de chèvre.

La laiterie fournit aussi des soins vétérinaires, des vaccins, des aliments pour bétail à crédit ainsi que des formations sur l'hygiène de la traite.

### Au Kenya, le soutien aux petits producteurs a permis l'autosuffisance

Le Kenya, avec une production annuelle moyenne de plus de 2,9 millions de tonnes est largement autosuffisant. 80 % la production est assurée par des petits éleveurs et l'industrie laitière kenyane est une des plus développée d'Afrique subsaharienne.

Ce succès s'explique par une importante politique nationale de soutien à la filière lait. Celle-ci inclut notamment :

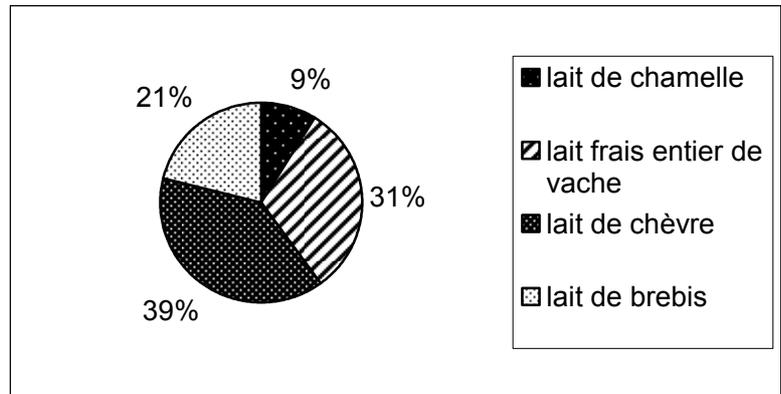
- l'établissement d'un organe de régulation, le Kenya Dairy Board, dont la mission principale est d'organiser, de réguler et de développer la filière laitière nationale ;
- un contrôle strict du niveau des importations grâce à un tarif douanier de 60 %. Celles-ci s'élèvent à moins de 12 000 tonnes pour l'année 2004 selon la FAO ;
- des politiques d'aide et de formation pour les éleveurs (soutien aux investissements, amélioration de l'hygiène, formation sur la conduite d'élevage, établissement de normes et standards de qualité, etc.).

## Des laits, des produits laitiers.

### Vaches, chèvres, brebis, chamelles,...

Le lait de vache est de loin le lait le plus produit et le plus consommé au monde mais il n'est pas le seul. Ainsi en Afrique, on produit également du lait de bufflonne, de chèvre, de brebis mais aussi d'ânesse, de jument et de chamelle.

Si la production de lait de vache en Afrique représente moins de 5 % de la production mondiale, en ce qui concerne les petits ruminants (chèvres et brebis), l'Afrique produit 20 % de la production mondiale.



### Un savoir faire laitier traditionnel.

Le lait est au cœur de l'économie pastorale peule et de la culture qui lui est liée. C'est pourquoi cette question alimente une littérature abondante et ancienne tant de la part de zootechniciens qui se sont penchés sur le mode de conduite des troupeaux que d'ethnologues qui se sont intéressés à cette culture de la vache.

### « Un peul sans troupeau est comme un prince sans couronne »

*Proverbe peul*

Le lait frais est traditionnellement en grande partie auto consommé (pour le Burkina Faso, les estimations font état d'une autoconsommation allant de 60 à 80 %) ou transformé avant d'être commercialisé. Parmi les produits laitiers traditionnels on retrouve :

- le lait caillé nature, lait caillé épais d'une odeur très forte et d'un goût plus acide que le yaourt, résultat d'un caillage spontané sans pasteurisation à partir de ferment sauvage,
- le lait caillé sucré, résultat d'une pasteurisation haute avec un sucrage,
- le ghee ou beurre liquide, laitensemencé avec des ferments naturels qui subit ensuite le barattage puis plusieurs chauffages,
- le féné, appellation regroupant des produits issus de divers process mais qui est toujours un mélange de crème fraîche et de lait entier fraisensemencé,
- Le takkamart, fromage très sec issu du caillage du lait de vache ou de chèvre avec un morceau d'estomac séché de chevreau.
- Le wagasi, fromage mou issu de la technologie des Peuls de la côte ouest africaine, qui n'a pour le moment séduit que les ressortissants des pays côtiers malgré diverses tentatives de développement dans les pays sahéliens.



Abcburkina.net

## De nouveaux produits séduisants.

La consommation de lait en Afrique ne se limite pas à ces produits traditionnels. Ainsi, aujourd'hui, nombreux sont les consommateurs dégustant des yaourts, des crèmes de fromage (type « Vache qui rit ») ainsi que du lait concentré dans leur café du matin. Ces produits sont en plein essor et sont souvent les produits phares des transformateurs locaux.

Aujourd'hui ces produits sont soit importés, soit faits sur place à base de poudre de lait importée. Mais les yaourts et dans une moindre mesure les fromages, constituent également la principale activité de transformation réalisée dans les mini-laiteries implantées pour développer les filières laitières locales.

### Les bouillies à base de sow et de céréales

Le sow est le lait caillé sucré traditionnellement préparé au Sénégal par les femmes d'éleveurs laitiers. Il est ensuite souvent mangé mélangé avec des céréales locales.

- Le Tiéré sow est un couscous au lait caillé, dans lequel le sow est servi avec du tiéré, la semoule de mil fine
- Les fondé sont des boulettes de mil au lait caillé, préparées avec de l'arrow, farine de mil granulée cuite puis mélangée au saw
- Le Thiacri, semoule de mil parfumée au sow, mélange du thiacri, semoule moyenne de mil, du sow, du beurre, de l'eau de fleur d'oranger, des raisins secs et de la muscade.
- Le lack sankhal, semoule de mil nature, mélange du saw au sankhal, mil concassé.

### Le Sombi

Ou riz au lait sénégalais

Ingrédients :

250g de riz long parfumé

1l de lait

125g de sucre semoule

2 sachets de sucre vanillé ou 2 gousses de vanille

1 pincée de sel

Recette :

1. laver le riz à grande eau.
2. faire bouillir de l'eau, y verser le riz. Laisser cuire 30 minutes à feu doux puis égoutter le riz.
3. verser dans une casserole le lait et le sel. Porter à ébullition
4. verser le riz dans le lait. Laisser bouillir à petit bouillon en remuant régulièrement avec une spatule en bois.
5. au bout de 10 minutes rajouter le sucre et le sucre vanillé. Laisser bouillir 10 minutes supplémentaires.
6. servir tiède ou froid dans des bols.

Recettes extraites du livre « Youssou N'DOUR Sénégal, la cuisine de ma mère. Minerva. 2004 »

## Les filières laitières au Mali : une opportunité à saisir

**Fiche réalisée à partir de l'étude** : S. POMERANZ. *Les filières laitières au Mali*. CFSI, 2006. (Disponible sur le site du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr))

### Une richesse inexploitée

Le cheptel malien est l'un des plus importants d'Afrique et fait vivre le tiers de sa population. En 2005, la production laitière a atteint 600 000 tonnes, dont le tiers en lait de vache. Une vache donne entre 2 et 3 litres de lait par jour, ce qui est peu comparé aux standards européens. Mais cette production pourrait être augmentée en améliorant le potentiel génétique, l'alimentation du bétail et les soins sanitaires.

L'élevage (23 millions de tête de bétail, dont 7 millions de bovins) est majoritairement transhumant et la recherche de pâturage en saison sèche conduit les troupeaux à faire de longs itinéraires. Couplé à l'état des voies de communication, ceci rend difficile la collecte de lait.

Quantités irrégulières, collecte coûteuse, unités de traitement rares : tout se conjugue pour sous exploiter une ressource nationale existante et dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle pourrait augmenter et répondre aux besoins du marché local et national.

D'autant que la demande de consommation est au rendez-vous. Les dernières enquêtes réalisées en milieu urbain font état d'une consommation moyenne de 50 à 60 litres par an, avec bien sûr de grands écarts en fonction des revenus.

### Le lait importé, un coût pour la nation, une aubaine pour les consommateurs urbains

Les produits laitiers arrivent au troisième rang des produits importés. Selon la FAO, la dépense a été en 2004 de près de 8 milliards de francs CFA (12 millions €), simplement pour le lait de vache entier en poudre. Faiblement taxé à l'entrée du territoire national (5 % de droits de douane), ce lait revient au consommateur à 240 francs CFA le litre (0,36 €), contre en moyenne 350 francs CFA le lait local (0,5 €). Quelle famille refuserait une économie annuelle de plus de 30 000 francs CFA, surtout quand, dans toutes les villes du pays, les panneaux publicitaires vantent les mérites du bon lait hollandais ou français ?



Syfia International

« On sait que l'élevage, avec la vente de lait, peut dégager de gros revenus. Mais nous importons beaucoup, plus de 18 milliards de FCFA [soit 27 millions d'euros]. Il faut trouver les moyens, ici, au Mali de produire et de vendre plus ! »  
Modibo Diarra, Fédération des associations de Producteurs laitiers d'éleveurs de Djitoumou et environ.

## Un avenir pour la filière laitière locale ?

Le Mali est placé à la 174<sup>ème</sup> position (sur 177) de l'indice du développement humain du PNUD. Près des 2/3 de sa population (63,8 % en 2001) vit dans la pauvreté (moins de 2 € par jour). Comment peut-il mieux valoriser ce qui est aujourd'hui sa troisième richesse nationale, après l'or et le coton, c'est-à-dire l'élevage ?

Aidés par des ONG, et parfois par l'aide publique au développement, certains éleveurs se mobilisent pour collecter, transformer et commercialiser leur lait.

Ils prennent eux-mêmes en charge l'approvisionnement des villes secondaires en produits laitiers locaux de qualité, compétitifs face aux importations grâce la création de centres de collecte et de mini laiteries artisanales. Ils s'organisent également afin que leur voix porte mieux auprès des dirigeants politiques.

Pour réussir, ces organisations ont besoin d'un soutien de l'Etat : les politiques d'appui doivent favoriser une intensification raisonnée de la filière, permettre l'émergence d'un circuit de collecte adéquate et aider le lait local à trouver sa place face aux importations. Et le développement d'une filière locale passera nécessairement par une augmentation provisoire mais significative des taxes à l'importation sur la poudre de lait, seul moyen de rendre la production nationale compétitive

Cet effort national ne sera possible que si les politiques agricoles et commerciales internationales sont plus solidaires, reconnaissent le droit à la souveraineté alimentaire et si la part de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture du Sud augmente.

### Mali : Danaya Nono, « le lait qui inspire confiance »

Fondé avec l'appui d'une ONG française, le CIDR, le réseau de laiteries Danaya Nono a été créé en 1990 à Koutiala, au Mali, afin d'améliorer et de sécuriser les revenus des petits éleveurs ruraux. Il assure la collecte du lait auprès de petits éleveurs et la transformation en produits adaptés au goût des consommateurs locaux. 5 laiteries fonctionnent aujourd'hui. Chacune s'approvisionne auprès d'une dizaine de groupements d'éleveurs. La collecte atteint aujourd'hui 300 000 litres de lait par an auprès de plus de 500 producteurs. Le plus dur reste d'affronter la concurrence du lait en poudre importé qui inonde le marché. Pour se développer, Danaya Nono met l'accent sur l'hygiène et la qualité. Il s'adapte également au marché en diversifiant sa gamme de produits.

### Cissé Rokiatou Diallo, la laitière, championne du lait local



Syfia International

Mme Cissé Rokiatou Diallo, gérante de la mini laiterie de Nono, accueille chaleureusement clients et partenaires. "Nous avons pour objectif de développer la production laitière locale auprès des producteurs ruraux afin de limiter l'importation du lait en poudre au Mali", explique-t-elle d'une voix calme et ferme.

Une fois cet objectif affirmé, elle nous explique comment fonctionne la laiterie. "Tous les matins les éleveurs apportent leur lait chez le collecteur. Nos cyclistes (7 au total) se présentent ensuite avec des bacs de livraison pour enlever et transporter le lait du village à la laiterie. A la fin du mois les producteurs sont payés en fonction de la quantité fournie", explique Mme Cissé. Danaya Nono achète ce lait au producteur 200 Fcfa (0,30 €) le litre. "Certains producteurs jugent notre prix d'achat trop faible. Ils ne mesurent pas tout l'appui que nous leur fournissons dans la collecte et le transport du lait depuis le village, mais aussi en matière de suivi vétérinaire et de formation en gestion", regrette la gérante qui sait aussi que le litre de lait importé qu'elle veut concurrencer se vend seulement à 215 Fcfa sur le marché local. Son objectif, chaque jour réaffirmé, est de contrer toujours plus efficacement "les pays développés qui appauvrissent nos éleveurs en inondant nos marchés de leurs produits laitiers moins chers et souvent subventionnés".

## Les filières laitières au Burkina Faso : le poids des importations

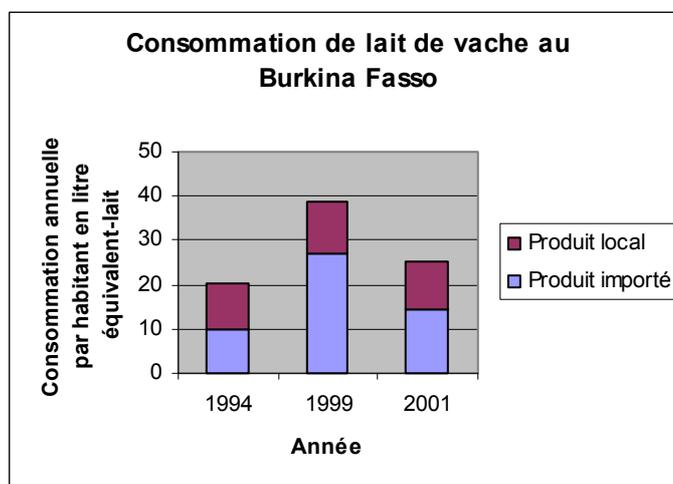
**Fiche réalisée à partir des études :** M. OUDET. *La révolution blanche est-elle possible au Burkina Faso et plus largement en Afrique de l'Ouest*. MISEREOR, 2005. Groupe AGECO *Analyse de la problématique de l'importation de la poudre de lait au Burkina Faso et de son effet sur le développement de la filière lait*. Agence canadienne de développement international, 2006. (Disponibles sur le site du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr))

### Une économie laitière de subsistance

Au Burkina Faso, 80 % de la population sont des ruraux. 10 % de la population vivent quasi exclusivement de l'élevage. Le cheptel laitier burkinabé est estimé à près de 18 millions de têtes. Les estimations de la production laitière sont très variables allant de 160 à plus de 250 millions de litres. Une bonne part de cette production est auto consommée. La production laitière commercialisée, mal connue, est estimée entre 26 et 91 millions de litres.

L'essentiel de cet élevage est le fait de petits éleveurs, possédant 5 à 20 têtes de bétail, pratiquant un système d'élevage extensif. La production quotidienne de chaque éleveur oscille entre 3 et 10 litres. Mais, avec la croissance de la population, ces éleveurs ont de plus en plus difficilement accès à des terres de pâture et s'éloignent des centres de consommation. Les caractéristiques de l'élevage burkinabé sont loin de faciliter la collecte et la transformation du lait local. Ces activités sont d'autant plus déficientes que les transformateurs, très nombreux, sont trop petits pour assurer efficacement collecte, transformation et commercialisation.

La consommation est tout aussi difficile à estimer, faute de données fiables sur la production et les importations ou d'enquêtes auprès des ménages. Les chiffres de la FAO font état d'une consommation moyenne de 26 kg d'EqLL/pers/an, dont 15 kg sont fournis par les importations.



### Des importations de lait omniprésentes

Selon les douanes burkinabées, plus de 4 500 tonnes de produits laitiers ont été importées au Burkina Faso en 2004. En 2005 ces importations ont encore augmenté pour atteindre plus de 7 800 tonnes. La production laitière burkinabée est aujourd'hui largement insuffisante pour couvrir les besoins de la population. Cependant les solutions techniques pour améliorer la production existent. Si elles ne sont pas mises en place, il semble que c'est largement du fait de la concurrence féroce des importations. Seules 7 % des dépenses laitières des ménages burkinabés seraient consacrées à l'achat de lait local. Qui peut blâmer les consommateurs de choisir le lait importé quand le prix du litre est autour de 200 FCFA pour du lait reconstitué à partir de poudre importé contre 350 FCFA pour le lait local ? Quelle surprise quand on s'intéresse aux causes de cette différence de prix. Ce n'est pas parce qu'il revient moins cher de produire du lait en Europe qu'au Burkina Faso, mais bien parce que chaque kilo de poudre de

lait européenne vendu au Burkina Faso est subventionné au minimum d'un montant de l'ordre de 470 FCFA. Ce n'est donc pas avec les producteurs laitiers européens que les producteurs burkinabés sont en concurrence mais avec le Trésor Public de l'Union européenne.

### Un avenir pour la filière laitière locale ?

Dans les conditions actuelles le secteur laitier burkinabé ne saurait se développer. Pourtant doit et il peut le faire. Il le doit car dans un pays où la contribution du milieu rural à la pauvreté totale est de plus de 90 %, le développement de l'élevage, pourvoyeur d'emplois et de revenus est un outil capital dans la lutte contre la pauvreté. Et il peut l'être si les producteurs burkinabés ont les moyens de fournir le lait des villes, grâce notamment à une protection contre les importations à bas prix de produits laitiers.

Si le renchérissement des importations est considéré comme une condition première pour rendre le secteur laitier burkinabé compétitif, cela ne suffira pas à induire une augmentation significative de la production. Plusieurs autres mesures doivent être initiées, continuées ou intensifiées et ce à tous les maillons de la filière. Ainsi il faut continuer les efforts pour atténuer le problème de la saisonnalité de la production, régler le plus rapidement possible la question de l'insécurité foncière, mieux organiser la transformation et la collecte et mieux informer le consommateur sur ce qu'il consomme grâce à un étiquetage adéquat.

Cet effort de l'Etat burkinabé ne saurait être possible que dans un environnement international où le principe de souveraineté alimentaire est respecté par tous et où la part de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture est augmentée.



GRET

#### Modeste Ouedraogo, un éleveur d'avenir.

Modeste, infirmier burkinabé, a créé en 1997 avec son père et son frère la ferme Sanem de l'avenir. Aujourd'hui, la ferme compte un troupeau d'une vingtaine de vaches produisant chacune plus de 15 litres de lait par jour. Cette ferme emploie sept personnes au village et permet à Modeste de réaliser des revenus 5 fois supérieurs à ceux de son travail d'infirmier.

Une partie de la production est transformée sur place mais l'essentiel (65 %) est livrée aux laiteries environnantes. Grâce à l'organisation de son élevage, Modeste, livre la même quantité de lait toute l'année à ces laiteries.

Les vaches sont en stabulation pendant la saison sèche ce qui permet à la ferme de produire deux fois plus en saison sèche quand le lait est le plus demandé. Pour pouvoir nourrir ces vaches quand elles sont à l'étable, Modeste, produit du maïs. En saison des pluies les vaches sont en pâturage. Modeste n'a pas hésité à se former afin de perfectionner son système, il est aujourd'hui capable de faire lui-même les inséminations artificielles de ses vaches.

Mais tout n'est pas rose : « *la ville de Ouaga s'étend rapidement et il est de plus en plus difficile de trouver des pâturages* ». Mais surtout, il faut faire face à la concurrence du lait en poudre importé revenant à 220 FCFA le litre. Modeste s'inquiète donc « *si on augmente notre production de lait, est-ce que le marché va répondre ?* »

Mais, il conclut plein d'optimisme « *l'agriculture et l'élevage peuvent nous faire vivre, les conditions sont certes difficiles mais il faut y croire et travailler.* »

## Les filières laitières au Cameroun : une production largement insuffisante

**Fiche réalisée à partir de l'étude :** J. KOTCHO BONGKWABA et al. *Filière laitière au Cameroun*, ACDIC, 2006. (Disponible sur le site du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr))

### Une filière laitière sous développée

L'agriculture et l'élevage sont les premiers secteurs de l'économie camerounaise aussi bien en terme d'actifs que de ressources générées. Pourtant, le Cameroun est un des pays au monde où la production et la consommation de lait par habitant sont les plus faibles.

Le cheptel camerounais est estimé à 12 millions de têtes pour une production de 125 000 tonnes de lait. L'essentiel des animaux laitiers sont élevés de manière extensive. Le lait n'est que peu collecté. Ainsi on estime que la production laitière réelle ne représente que 45 % de la production potentielle. Le secteur de la transformation et de la distribution est encore embryonnaire bien que dynamique. Mais la majorité des transformateurs préfèrent utiliser de la poudre de lait.

Selon les sources, les estimations de la consommation de lait au Cameroun sont fort différentes. A en croire les statistiques nationales, elle s'établit autour de 24 l/hab/an alors que pour la FAO elle ne serait que de 15 l/hab/an.

### Des importations qui comblent le déficit de la production nationale

Les importations sont très présentes au Cameroun. Elles ont doublé entre 1995 et 2002 pour atteindre plus de 13 000 tonnes en 2002. Le litre de lait reconstitué à partir de poudre importée revient à 225 FCFA quand le prix du litre de lait local varie entre 300 et 400 FCFA, selon la saison. Ainsi il revient moins cher pour le consommateur comme pour le transformateur d'avoir recours aux produits importés.

#### Importation de lait et produits laitiers au Cameroun

Année	1995	1999	2000	2001	2002
Produits laitiers	7 029	11 856	10 999	12 817	13 284
Dont poudre et concentré	6 444	10 950	10 126	11 819	12 251

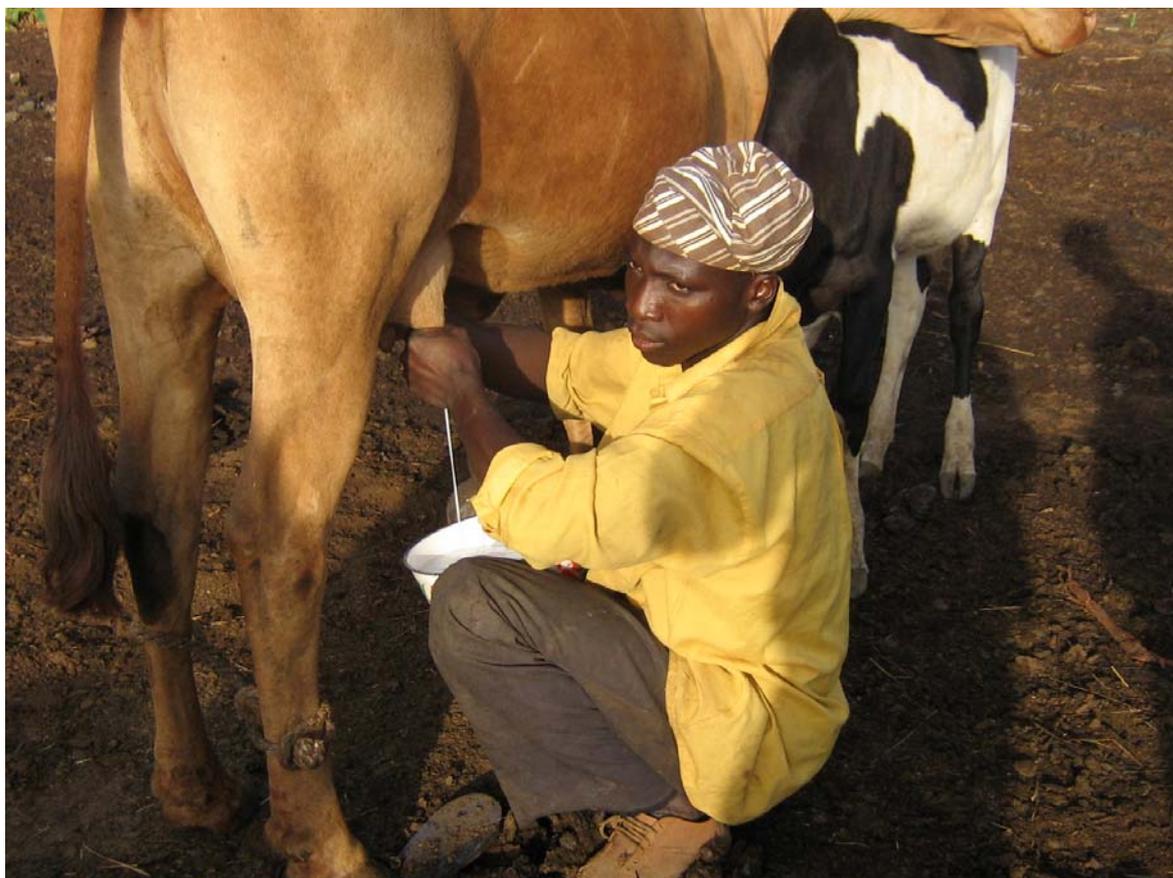
**Source :** mission économique de Yaoundé, Ministère français des affaires étrangères

## Un avenir pour la filière laitière locale ?

Le Cameroun pourra-t-il avoir les moyens demain de fournir sa population en lait ? Les efforts à faire sont nombreux tout au long de la filière pour mieux l'organiser et valoriser le potentiel laitier camerounais qui paraît pouvoir répondre au besoin de la population.

Cependant ces efforts ne pourront se faire qu'avec un soutien politique fort et dans un environnement favorable. Pour réussir, les acteurs de la filière lait ont besoin d'un soutien de l'Etat : les politiques d'appui doivent favoriser une intensification raisonnée de la filière, permettre l'émergence d'un circuit de collecte adéquate et aider le lait local à trouver sa place par rapport aux importations. Et le développement d'une filière locale passera nécessairement par une augmentation provisoire mais significative des taxes à l'importation sur la poudre de lait, seul moyen de rendre la production nationale compétitive

Cet effort national ne sera possible que si les politiques agricoles et commerciales internationales sont plus solidaires, reconnaissant le droit à la souveraineté alimentaire et si la part de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture augmente.



ACDIC

## Les filières laitières en Europe : toujours plus de lait.

**Fiche réalisée à partir de l'étude suivante :** B. FAUCHEUX *Pour un commerce équitable des produits laitiers. Eléments de réflexion pour une réforme du secteur laitier européen.* GRET, 2006. (Disponible sur le site du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr))

### Produire plus de lait avec de moins en moins d'éleveurs

Pour pouvoir atteindre l'autosuffisance, l'Union européenne a mis en place dès les années 1960 une Politique agricole commune (PAC). La PAC est fondée sur la protection et l'aide à l'agriculture européenne. Le soutien à la filière lait dans l'Union européenne coûte directement 2,5 milliards d'Euros par an aux citoyens européens.

Certes l'Europe est devenue autosuffisante, mais ce résultat a été obtenu au détriment d'un système de production agricole de type familial, pourvoyeur d'emplois. Ainsi, depuis 1995, l'Union européenne (15 Etats membres) a perdu la moitié de ses producteurs laitiers soit au moins 400 000 emplois. En France, leur nombre est passé de 158 000 en 1995 à 107 000 en 2004. Parallèlement, le niveau de production de lait, bien que limité par des quotas de livraison, est en hausse et l'UE produit 110 % de sa consommation. Les excédents sont exportés vers des marchés tiers à un prix inférieur à leurs coûts de production à l'aide de subventions et d'autres aides.

### Revue de presse : Des agriculteurs jeûnent contre le système d'octroi des primes. « Les fermes qui respectent la nature ne vaudront plus rien », par Pierre Henri ALLAIN, Libération du 18/09/06

Entre préfecture et cathédrale, au coeur de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), une grande bêche accrochée aux halles de la place du Martray interpelle les passants : « Ici des paysans jeûnent, ceux qui ont choisi l'environnement sont lourdement pénalisés. » Le mouvement a été lancé il y a une semaine par la Confédération paysanne, le Cedapa (association de paysans en agriculture durable) et le GAB (groupement des agriculteurs biologiques) des Côtes-d'Armor. Sous une tente, avec couvertures et bouteilles d'eau minérale, une vingtaine de paysans qui pratiquent une agriculture durable ou biologique entourent les cinq jeûneurs du week-end. Reconductible chaque semaine, l'action entend protester contre l'application française de la nouvelle politique agricole commune (PAC), qui pénalise les pratiques soucieuses de l'environnement au profit d'une agriculture intensive, principale responsable de la mauvaise qualité des eaux, particulièrement en Bretagne.

« **Absurde** ». « On était dans une situation déjà injuste qui a encouragé la culture du maïs fourrage, une plante très demandeuse en azote et pesticides que l'on retrouve dans les cours d'eau, alors que le recours à l'herbe, qui ne demande aucun engrais, était très peu aidé. On va institutionnaliser cette injustice », enrage Jean Cabaret, 49 ans, un des jeûneurs. Depuis 2006, chaque Etat de l'Union européenne choisit les modalités d'attribution des aides de la PAC. La France a décidé de calculer, pour chaque agriculteur, le montant de ces aides en fonction de ce qu'il touchait en moyenne en 2000, 2001 et 2002. Résultat : ceux qui cultivaient des céréales ou du maïs, subventionné 350 euros l'hectare, continueront à percevoir ces aides, alors que l'agriculture biologique ou les producteurs de lait ou de viande bovine qui utilisaient l'herbe comme fourrage, aidée seulement à hauteur de 45 euros l'hectare dans le cadre de contrats limités à cinq ans, ne toucheront plus rien, ou presque. [...]

[...] « Tout ce qu'on demande est un traitement au moins égal. Ceux qui produisent la même quantité de lait avec des cultures de maïs toucheront plusieurs milliers d'euros en plus. C'est un manque de respect total de notre travail, avec, au bout du compte, de l'argent public qui va garantir l'agriculture industrielle », dit-il. [...]

## L'UE, un acteur clef de l'économie laitière mondiale

Seulement 6,5 % de la production mondiale de lait fait l'objet d'un commerce international. Pourtant, ce marché revêt une importance capitale au Nord où il permet l'écoulement des excédents, mais surtout au Sud où il fournit l'essentiel du lait, produit de première nécessité, aux villes.

L'Union européenne est le premier exportateur mondial de lait en poudre avec 40 % de part de marché. En 2004, l'Union européenne a exporté 291 000 tonnes de lait vers l'Afrique subsaharienne. Ces exportations ne sont concurrentielles que grâce aux soutiens à l'exportation versés aux acteurs de la filière qui permettent de compenser l'écart entre le prix du marché mondial et les prix européens plus élevés.

## Le lait en Europe : vers plus d'équité ?

Contrairement aux déclarations de l'Union européenne, ces pratiques déloyales ne sont pas en voie de disparition. Ainsi, les « restitutions à l'exportation » qui comblaient la différence entre prix européen et prix mondial sont bel et bien en cours de suppression, sous les contraintes de l'Organisation Mondiale du Commerce. Mais si les aides directes, trop visibles, sont appelées à disparaître, des formes plus discrètes subsistent. C'est le cas des aides dites « découplées » qui sont versées à une exploitation agricole sans être liées à une obligation de production. De plus le niveau du quota de production laitière de l'Union européenne est en augmentation de 0,5 % par an entre 2007 et 2010. Alors que le régime est déjà largement excédentaire, on peut s'interroger sur l'utilité de cette augmentation supplémentaire !

Pourtant l'Union européenne peut jouer un rôle moteur pour créer un marché mondial laitier plus juste.

Au niveau interne, la production européenne devrait être réduite pour se rapprocher de la consommation européenne, les subventions au secteur laitier devraient se concentrer sur la conversion des systèmes de production plus économes en intrants et moins productifs, pour maintenir le revenu des éleveurs tout en diminuant leur production. Enfin, les quotas laitiers devraient progressivement être réalloués d'une manière plus juste.

Sur le plan international, l'UE devrait également défendre dans l'ensemble des négociations en cours le droit à la souveraineté alimentaire, en soutenant notamment le droit des pays en développement de protéger leur marché grâce à des droits de douane adéquats.

### Les organisations de la société civile européenne se mobilisent pour changer la PAC : en France le RADIS plaide pour une nouvelle politique agricole.



radis RÉSEAU POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION  
DURABLES, INVENTIVES ET SOLIDAIRES • [www.reseau-radis.org](http://www.reseau-radis.org)

Le Radis, Réseau pour une agriculture et une alimentation durables, inventives et solidaires, rassemble plus de 40 organisations de natures diverses : agriculteurs et ruraux, consommateurs, acteurs de la solidarité internationale et de la protection de l'environnement.

Il s'est fixé comme objectif de faire changer l'agriculture dans l'intérêt de tous :

- en changeant nos pratiques, privilégiant les modes de production durables, respectueux de l'environnement et consommant équitable, biologique, local, fermier, préférant le marché au supermarché ;
- en plaidant pour faire changer les politiques. La PAC actuelle n'est pas satisfaisante, il faut la changer pour qu'elle soit une politique durable et solidaire qui encourage le droit à la souveraineté alimentaire et le respect des agricultures paysannes, des prix rémunérateurs et des emplois pour les paysans, une nourriture saine et accessible à tous ainsi que la préservation de l'environnement.

## Les Accords de partenariat économique : nouvelle arme de la libéralisation des échanges

### De nouvelles relations UE- ACP

La coopération entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) est définie dans le cadre d'accords (Lomé avant 2000, Cotonou depuis 2000). L'accord de Cotonou, qui comporte, comme ceux de Lomé, un volet aide au développement et un volet commercial, introduit un changement majeur, le principe de réciprocité.

En effet, les accords de Lomé prévoyaient un système de préférences commerciales non réciproques : la majorité des produits ACP pouvaient entrer librement sur le marché européen. En revanche les pays ACP appliquaient aux importations européennes le même traitement qu'aux importations des autres pays du monde. Mais ce système ne respectait pas les règles en vigueur à l'OMC, notamment la clause de la nation la plus favorisée. Cette clause signifie un traitement égal pour l'ensemble des nations, les baisses de tarifs douaniers accordées à un pays devant l'être à tous les pays.

Cette clause supporte quelques exceptions, ainsi les pays peuvent décider de signer avec quelques autres des accords de libre échange. C'est pourquoi, l'accord de Cotonou veut mettre en place, via les Accords de partenariat économique (APE), un système de préférences réciproques : pour continuer à bénéficier des préférences commerciales européennes, les ACP devront également ouvrir leurs marchés aux produits européens. Il s'agit donc de créer des zones de libre échange entre l'Union européenne et les ACP.

Les APE sont négociés entre l'UE et les ACP, regroupés en 6 nouveaux blocs commerciaux (4 pour l'Afrique, un pour les Caraïbes et un pour le Pacifique). La réciprocité doit couvrir une part « substantielle » des échanges commerciaux entre l'UE et chacune des 6 régions. Cette ouverture peut être asymétrique. Un des scénarios évoqués prévoit une ouverture à 100 % du marché européen et à 80 % des marchés des 6 régions ACP. Ces accords doivent entrer en vigueur le 1er janvier 2008 et leur mise en œuvre progressive s'étaler en principe sur 12 ans.

### Des négociations menées au pas de charge.

Les négociations doivent être menées entre début 2002 et fin 2007 en trois temps :

- 1<sup>ère</sup> phase : entre l'Union européenne et l'ensemble des pays ACP pour définir les modalités de négociations. Elle a abouti à une simple liste des sujets à aborder et non, comme le voulaient les pays ACP à une définition plus précise du cadre général des négociations.
- 2<sup>ème</sup> phase : lancée entre octobre 2003 et septembre 2004, négociation par blocs régionaux. Il s'agit de mettre en place le marché commun pour chacun des blocs.
- 3<sup>ème</sup> phase : négociation de fond sur le contenu des APE.

Ces négociations se font donc à un rythme effréné. Ainsi n'oublions pas que l'Europe a mis plus de 30 ans à construire son marché commun et que nous demandons aux blocs de pays ACP définis par la commission de régler cette question en moins de 5 ans.

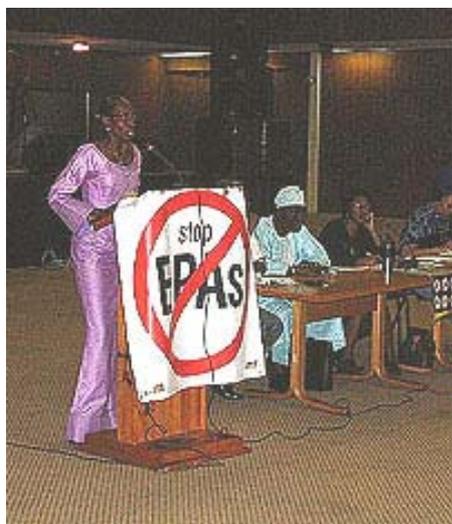
### Accords de partenariat ou de paupérisation économique ?

Les APE suscitent bon nombre d'inquiétudes. Tout d'abord, les résultats après 10 ans d'OMC nous permettent de douter quant à la pertinence du postulat de base : "la libéralisation des échanges contribue « forcément » à l'éradication de la pauvreté".

De plus, les pays ACP peuvent-ils raisonnablement mener de front tant de négociations : accords d'intégration régionale, accords de libre échange avec l'UE, accords de l'OMC, etc. Mais aussi comment pourront-ils trouver des moyens compensant les pertes de recettes douanières induites par ces accords et avoir donc les moyens d'investir dans la santé ou l'éducation. Pourront-ils vraiment profiter du libre accès au marché européen sans renforcement de leur secteur productif qui souffre de problèmes d'infrastructures ou de non conformité aux normes européennes ?

Enfin, les inquiétudes portent également sur la volonté réelle de l'UE de faire de ces accords de véritables leviers du développement. Ceci suppose qu'elle dégage plus d'aide au développement, notamment pour investir dans l'agriculture des pays ACP, et arrête sa concurrence déloyale en mettant fin aux aides à l'exportation des denrées agricoles.

Bien entendu, les ACP ne sont pas contraints à signer des APE. Mais, dans ce cas, certains perdront l'avantage commercial de pouvoir exporter sans entrave sur le marché européen. Or, l'Europe est souvent le premier débouché des produits ACP. D'autre part, l'aide européenne au développement sera-t-elle aussi généreuse avec les ACP non signataires ? Cela explique pourquoi tous les ACP négocient, mais sans enthousiasme...



kepa.fi

**« Les organisations de la société civile se mobilisent au Nord et au Sud pour dire stop aux APE dans leur forme actuelle. »**

### APE alternatifs ou alternatives aux APE ?

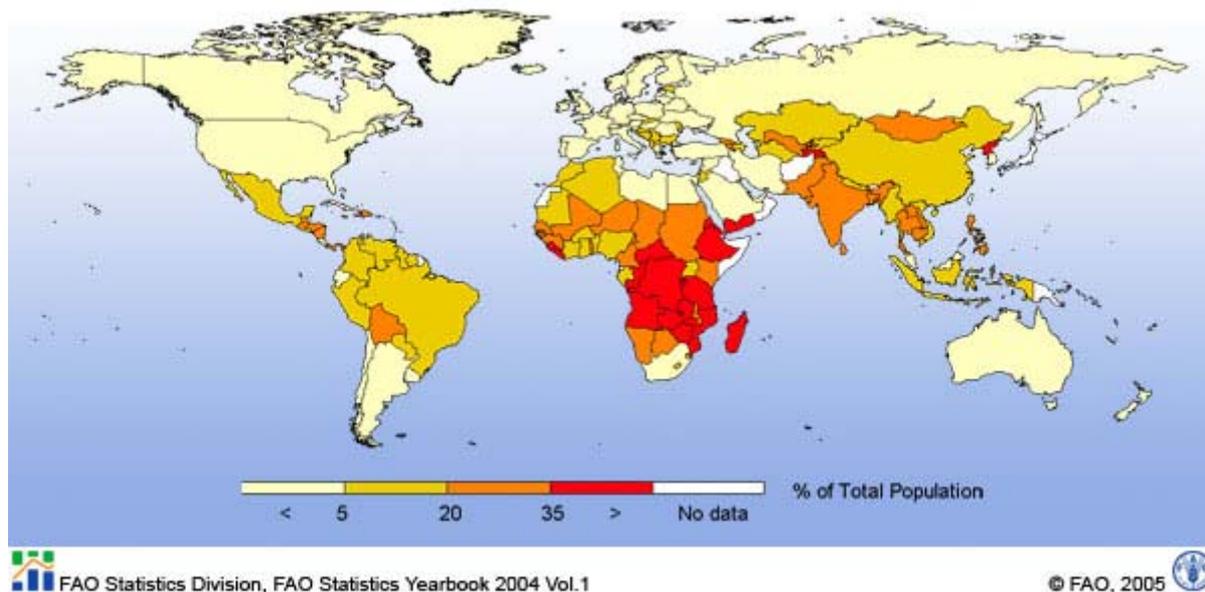
L'Europe est-elle obligée de renoncer à accorder des préférences commerciales non réciproques ? Celles-ci sont contraires aux règles de l'OMC qui impose un principe de non discrimination entre Etats. Ainsi, tous les avantages accordés aux ACP doivent également être accordés à l'ensemble des pays en voie de développement. Pourtant, comme par le passé, l'Europe peut négocier une dérogation.

A présent que les négociations sont lancées, il faut soutenir les pays ACP et leurs sociétés civiles afin de défendre leurs intérêts : limitation de l'ouverture de leurs marchés, mise en œuvre de l'accord plus longue et plus progressive.... C'est pourquoi, les sociétés civiles du Nord et du Sud se mobilisent pour que les APE deviennent un sujet de débats pour tous. Afin que les négociateurs ne puissent plus continuer d'avancer dans les négociations d'accords qui, en l'état, ne serviront pas le développement des pays ACP.

## La souveraineté alimentaire : rempart contre la faim !

### Manger est un droit !

Selon la FAO, organisation des Nations unies pour l'agriculture et de l'alimentation, plus de 850 millions de personnes dans le monde souffrent aujourd'hui de la faim. Le droit à l'alimentation n'est donc toujours pas effectif. Pourtant il a été reconnu comme un droit de l'homme par la communauté internationale depuis 1966. D'après l'ONU, le droit à l'alimentation est le droit d'avoir un accès régulier permanent et libre à une nourriture saine et suffisante, en respect des traditions culturelles de chaque peuple.



### Le libre échange progresse, la faim aussi !

En 1996, lors du Sommet Mondial de l'Alimentation, la communauté internationale s'était engagée à réduire de moitié le nombre de victimes de la faim dans le monde. Un an plus tôt, cette même communauté internationale créait l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dont le but est de « favoriser la liberté des échanges afin que le monde soit plus prospère<sup>1</sup> ». En 2001, les Etats membres de l'OMC ont adopté la déclaration de Doha pour le développement qui assure que « le commerce international peut jouer un rôle majeur dans la promotion du développement économique et la réduction de la pauvreté »<sup>2</sup>. Où en est-on 10 ans après la création de l'OMC ?

De 1970 à 1995, le nombre de personnes souffrant de la faim est passé de 918 à 780 millions de personnes. Depuis la création de l'OMC, qui n'est évidemment pas seule responsable, la FAO<sup>3</sup> constate que la faim a repris sa progression. Elle touche aujourd'hui 850 millions de personnes et tue 6 millions d'enfants par an.

Paradoxalement, la faim frappe d'abord ceux dont le métier est de produire de la nourriture. Sur 5 victimes de la faim, 4 sont des paysans et leurs familles, en Afrique, en Asie et en Amérique latine !

Comment en serait-il autrement ? 44 % de la population active mondiale travaille dans l'agriculture. Au Burkina Faso, ce chiffre atteint 85 %. Or la libéralisation du commerce international met en concurrence 1 milliard d'agriculteurs familiaux des pays du Sud qui travaillent à la main un petit lopin de terre, avec 30 millions de paysans des pays riches possédant un tracteur<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Extrait de la présentation de l'OMC sur [www.wto.org](http://www.wto.org)

<sup>2</sup> Document WT/MIN(01)/DEC/1, 20 novembre 2001, §2

<sup>3</sup> Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

<sup>4</sup> N'oublions pas qu'au niveau national, il y a aussi des agriculteurs riches dans les pays pauvres (Brésil, Thaïlande,...) et des paysans pauvres dans les pays riches.

## Plus qu'un droit à l'alimentation, un droit à la souveraineté alimentaire.

On voit là se profiler les limites de la pensée néolibérale. Est-ce réaliste de penser que le marché international pourra se réguler par lui-même au bénéfice de chacun ? Peut-on continuer à priver les Etats de leurs outils de régulation ? Nous pensons que non, au contraire, chaque Etat doit pouvoir définir les politiques qui lui permettront de nourrir sa population.

La souveraineté alimentaire désigne le droit des Etats à définir leurs politiques agricoles et alimentaires sans dumping vis à vis des pays tiers. Concrètement, défendre la souveraineté alimentaire c'est :

- donner la priorité à la production locale pour nourrir la population, et non pas s'opposer à tout échange de produits alimentaires ;
- permettre aux paysans d'avoir accès aux moyens de production, la terre, l'eau, les semences, les financements ;
- mettre fin à toutes les pratiques de dumping et permettre aux Etats de se protéger des importations agricoles et alimentaires à bas prix ;
- et enfin permettre aux citoyens du Sud de participer aux choix des politiques agricoles.



Abcburkina.net

L'exigence d'un droit à la souveraineté alimentaire est d'autant plus importante pour les continents où la faim augmente. Dans cette optique, comment les règles du commerce international peuvent-elles prévaloir sur le droit à la souveraineté alimentaire ?